



## ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental du  
Calvados (14)  
9 rue Saint-Laurent  
14000 Caen

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental du Calvados (14), 9 rue Saint-Laurent, 14000 Caen, FRANCE. Tél. : +33 231571414. Courriel : nathalie.lechesne@calvados.fr. Code NUTS : FRD11.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.calvados.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **Prestation d'élagage sur différents sites du Département**

II.1.2) Code CPV principal

77310000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

**Prestation d'élagage sur différents sites du Département, y compris les collèges et sur l'ensemble des espaces naturels sensibles Multi attributaires fixés à 2 Minimum de l'accord-cadre : 30 000EUR HT Maximum : 140 000EUR HT**

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

77340000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD11

Lieu principal d'exécution : Calvados

II.2.4) Description des prestations

**Prestations d'élagage, abattage, rognage, taille de formation, dessouchage et évacuation**

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

SUIVI ET DEROULE DU TRAITEMENT DES DEMANCES : 30%

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES : 10%  
TRACABILITE ET GESTION DES DECHETS : 10%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 20

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** Tous les ans à la date anniversaire de l'accord cadre.  
1 an renouvelable 3 fois

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Accord-cadre fixé à 2 attributaires

Montant minimum : 30 000€ HT

Maximum : 140 000€ HT

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Informations relatives à la profession

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### **Section IV : Procédure**

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

**Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 2**

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 02 novembre 2021 - 09:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation  
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 02 novembre 2021 - 10:00

Lieu : CAEN.

### Section VI : Renseignements complémentaires

#### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Début année 2026

#### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

#### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UTILISATION DE CHORUS PRO

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif 3 rue Arthur Leduc , 14050 CAEN FRANCE. Tél. +33 231707272. E-mail : greffe.tacaen@juradm.fr. Adresse internet : <http://caen.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

09 septembre 2021